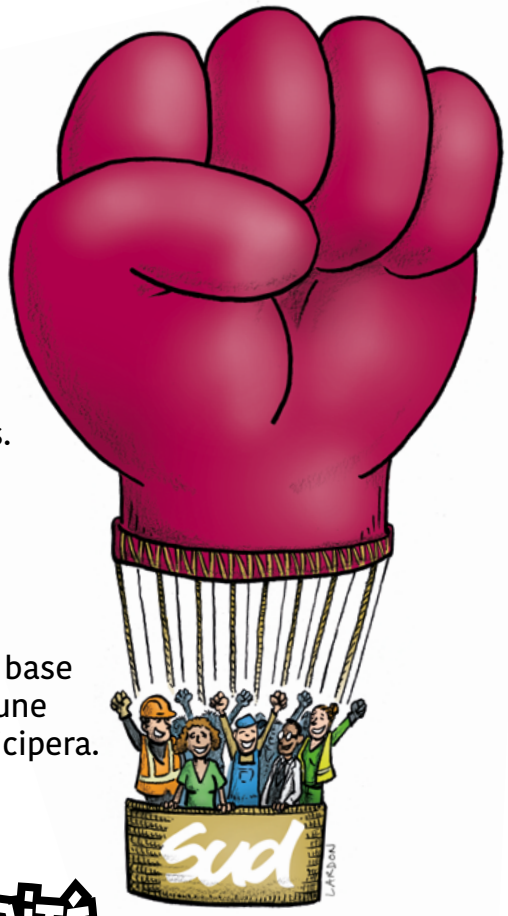
Retraite à 60 ans... oui !
Austérité... non !



Solidarité ou individualisation : 2 systèmes de retraite qui s'opposent
Le système par répartition est basé sur la solidarité entre générations. Les cotisations sociales (patronales et salariales) prélevées sur nos salaires sont immédiatement transformées en prestations pour les retraité·es et versées par notre caisse de retraite, la CNRACL. C'est le système actuel de retraite qui a fait largement ses preuves. Il est menacé par la volonté d'introduire une part de capitalisation, avant d'arriver à un système unique par capitalisation.

C'EST POURQUOI LA CNRACL EST AUSSI ATTAQUÉE !

La CNRACL représente un des tous premiers régimes de retraite de base en France. Avec plus de 3 millions d'administré·es, elle représente une véritable force capable d'influer sur son avenir et votre vote y participera.

LORS DE CES ÉLECTIONS, REFUSONS L'AUSTÉRITÉ ET AFFIRMONS NOS CHOIX DE SOLIDARITÉ :

VOTONS Sud Union syndicale Solidaires

Voter Sud-SOLIDAIRES c'est agir pour :

- **la retraite à 60 ans, maximum, et moins pour les métiers pénibles.**
- **Le retour à 37,5 ans de cotisations pour une retraite à taux plein.**
- **Le maintien du calcul des pensions sur la base des 6 derniers mois travaillés.**
- **La suppression des décotes.**
- **L'intégration des primes et indemnités dans le salaire de base afin qu'elles soient**
- **totalement prises en compte pour le calcul des pensions.**
- **Une pension minimum égale à un SMIC revendiqué à 2000€ net.**
- **La compensation en annuités de toutes les périodes d'activité et des pénibilités qui nuisent à la santé** (travail de nuit, travail en milieu insalubre, métiers dangereux ...)**.**
- **L'ouverture des droits à la pension de réversion pour toutes les personnes en situation de vie commune** (PACS, concubinage)**.**
- **La comptabilisation à temps plein des périodes à temps partiel.**
- **Le principe de la catégorie active.**

ATTENTION ! Élections CNRACL :
VOTE ELECTRONIQUE
du 23 novembre au 10 décembre 2026

Votez Sud Collectivités Territoriales
Votez Sud Santé Sociaux
Votez Union syndicale Solidaires

Du 23 novembre au 10 décembre 2026, nous sommes appelé·es à élire nos représentant·es au Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraite des Agents de Collectivités Locales (CNRACL), caisse de retraite commune aux agent·es des fonctions publiques territoriale et hospitalière.
À travers cette élection, exprimons notre volonté de remettre en cause les réformes engagées par les gouvernements Macron et ses prédécesseurs.
Voter pour la liste SUD, c'est notamment affirmer notre volonté de revenir aux 60 ans, de défendre le régime de retraite par répartition, toujours menacé, et surtout de l'améliorer.

LE DÉFICIT QUE LES GOUVERNEMENTS ONT CRÉÉ JUSTIFIE POUR EUX LES REFORMES

Les gouvernements successifs justifient leur réforme des régimes de retraite par le déficit que leurs politiques favorisent. Ainsi pour la CNRACL, avec l'aide de nos employeurs, ils organisent:

- l'explosion des recrutements d'agent.es contractuel.les plutôt que de fonctionnaires,
- le blocage du point d'indice et de nos rémunérations,
- les inégalités salariales entre les femmes et les hommes,
- le développement, pour certain.es, d'une rémunération au mérite, par les primes
- la ponction annuelle de 100 MDS € pour renflouer d'autres caisses déficitaires

Tous ces choix politiques privent la CNRACL de milliards de cotisations, génèrent des déficits qui servent les gouvernements pour remettre en cause notre légitime droit au repos bien rémunéré.

LE PATRONAT ET LES ACTIONNAIRES EN VEULENT TOUJOURS PLUS... ET NOUS TOUCHONS DES PENSIONS DE PLUS EN PLUS FAIBLES

Les attaques contre notre système et nos caisses de retraites sont anciennes : les salarié·es du privé en 1993, les agent.es de la Fonction Publique en 2003, les salarié·es des régimes spéciaux en 2007, l'ensemble des salarié·es en 2010 et 2012... puis en 2023.
Pour satisfaire l'appétit insatiable des patrons et actionnaires, les gouvernements successifs n'ont de cesse de faire baisser le coût du travail pour augmenter les profits. Ce projet des libéraux concernent autant la santé publique, que l'indemnisation et les retraites.

Mais baisser les pensions oblige aussi les agent.es publics et les salarié·es à travailler et cotiser plus longtemps et à contracter, quand ils/elles le peuvent, des retraites complémentaires auprès des assurances privées. C'est la porte ouverte au système de retraite par capitalisation. Pour le patronat et les actionnaires, c'est le rêve de milliards placés en bourse, et de nouveaux profits. Pour les agent·es publics, c'est la fin de la solidarité collective et le risque de disparition de nos cotisations dans n'importe quel krach boursier comme des millions de travailleurs·euses américain·es ont déjà eu l'occasion de le vivre.

Résultats : nous partons toujours plus tard en retraite, quand notre santé nous le permet, et les pensions ne cessent de diminuer.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES SONT L'OCCASION DE NOUVELLES RÉGRESSIONS

Les élections présidentielles de 2027 sont l'occasion pour tou·tes les candidat·es réactionnaires, de l'extrême droite à la droite, de tenter d'augmenter encore l'âge légal de départ à la retraite (67 ans) ou de supprimer l'âge légal de départ
Et pourtant le résultat des précédentes réformes est éclairant. Le nombre de retraité.es pour invalidité a augmenté de 23% depuis 2010 (rapport de la Cour Des Comptes), impactant prioritairement les femmes et les agent.es de catégorie C. Et le pouvoir d'achat des retraité·es est en baisse.
Et d'instaurer un régime de retraite par capitalisation.



VOTER POUR LA LISTE SUD- SOLIDAIRES, C'EST SE PRONONCER :

• pour le maintien et l'amélioration de notre système de retraite par répartition.
• pour la représentativité d'un syndicat qui n'accepte pas les reculs sociaux.
• pour la reconquête de véritables droits pour les salarié·es dont la retraite à 60 ans.